



## A l'attention des personnels des structures CNRS du campus de Cronenbourg

**Objet** : Mise à disposition de bicyclettes de service – Campus CNRS de Cronenbourg

Dans le cadre du plan de transition bas carbone du CNRS<sup>1</sup> (axe mobilité) et de l'initiative de « campus vert » sur le campus CNRS de Cronenbourg (<https://www.alsace.cnrs.fr/fr/campus-vert-cronenbourg>), la délégation Alsace encourage et accompagne des pratiques de transport plus douces et responsables. Plusieurs actions portant cette ambition de changement de pratiques visant à notamment réduire les émissions de CO<sub>2</sub> sont déjà mises en place (forfait mobilités durables, ateliers de réparation de bicyclettes...). Celles-ci sont complétées début 2023 par la mise à disposition de 4 vélos (type Velhop) «classique» et d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les agents du campus de Cronenbourg désirant réaliser leurs **déplacements professionnels à vélo**.

### Modalités de réservation et retrait du vélo

---

Le vélo ne peut être emprunté qu'à la journée pour des trajets ne dépassant pas l'Eurométropole de Strasbourg (obligation contractuelle avec Strasbourg Mobilités).

L'agent réserve le vélo souhaité (classique ou à assistance électrique) auprès de l'agent d'accueil du site au 63 00. Le jour du retrait du vélo, l'agent d'accueil remet les clés du cadenas du vélo réservé, un casque et une batterie (si réservation du VAE).

Les vélos sont stationnés sur le parking à vélo situé à l'arrière du bâtiment 01.

### Retour du vélo

---

L'agent stationne le vélo au niveau de l'abri à vélos derrière le bâtiment 01, en attachant l'antivol, à l'endroit où il l'a emprunté. Il rend les clés de l'antivol, le casque et la batterie à l'agent d'accueil.

L'agent d'accueil complètera un tableau de bord numérique comprenant le nom de l'utilisateur, trajet, observation éventuelle.

Chaque incident/accident doit être immédiatement porté à la connaissance de l'accueil de la délégation (03 88 10 63 00).

### Procédure utilisation VAE

---

#### Au départ :

1. Enlever l'antivol du vélo et déverrouiller l'antivol de cadre situé au niveau de la roue arrière.
  2. Mettre en place la batterie en insérant la clé dans la serrure en position ouverte ; la batterie doit être enfoncée côté contact dans la fixation du porte bagage jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.
  3. Verrouiller la batterie en tournant la clé
  4. Vérifier que le témoin de charge est bien allumé sur le compteur
- Veillez à attacher votre vélo dans un lieu sûr, sur un support fixe et avec les deux antivols.

#### Au retour :

1. Attacher le vélo sous l'abri derrière le bâtiment 01
2. Enlever la batterie
3. Rendre les clés, la batterie et le casque à l'accueil.

**Annexe** : Mode d'emploi VAE Vélhop Moustache

---

<sup>1</sup> <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/transition-bas-carbone-un-plan-ambitieux-pour-le-cnrs>